


Guide des familles

de la Communauté de Communes
du Réolais en Sud-Gironde



de l'enfant au jeune adulte
de 0 à 25 ans

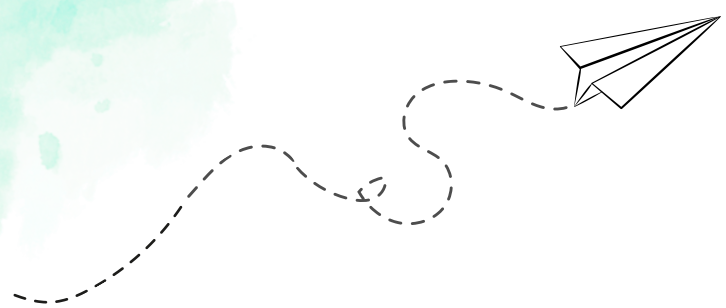
Petite-Enfance

petite.enfance@reolaisensudgironde.fr

Enfance et Jeunesse

enfance.jeunesse@reolaisensudgironde.fr

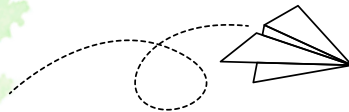
05 56 71 71 61



Direction de publication : Francis Zaghet, Président de la CdC du RSG
Rédaction en chef : Clara Delas, Vice-Présidente Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse,
et Philippe Camon-Golya, Vice-Président Communication
Rédaction : services de la CdC
Réalisation : Cloryse Bats, service Moyens Généraux

Edité par la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde en septembre 2023.

1 Édito



Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde a fait de la politique Petite-Enfance et Enfance Jeunesse l'une de ses priorités. Ainsi nous souhaitons permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, accompagner les tout-petits et les plus grands dans leur développement et leur découverte du monde, favoriser la parentalité, permettre aux jeunes de développer leur pouvoir d'agir et de devenir les citoyens de demain.

Ce guide présente l'ensemble des structures Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse présentes sur le territoire grâce à la coopération de la CAF, de la MSA, du Département, des acteurs du territoire, et des équipes des structures référencées.

La Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde est en effet présente auprès des familles en facilitant leur recherche d'un mode d'accueil quel que soit l'âge de leur enfant et quels que soient les besoins : accueil collectif ou individuel, intégration des enfants en situation de handicap, places d'urgence ...

Le Lieu d'Accueil Enfant Parents, le Relais Petite-Enfance, l'Etablissement de Service Jeunesse (15-25ans) sont également des lieux ressources au service des habitants et des professionnels.

Nous souhaitons que vous trouviez, à travers ces quelques pages, une réponse à vos besoins et les informations nécessaires pour faciliter vos démarches.

Nous restons à votre écoute.

Francis ZAGHET

Président de la Communauté de
Communes du Réolais
en Sud-Gironde

Clara DELAS

Vice-Présidente de la Communauté de
Communes du Réolais en Sud-Gironde à la
Petite-Enfance et l'Enfance-Jeunesse

Sommaire

1

Édito / Sommaire.....P. 1-2

2

S'informer sur les modes d'accueil.... P. 3-5

Quand s'inscrire ?

Où ?

Comment ?

3

Faire garder mon enfant P. 6-12

Quel mode d'accueil (collectif ou individuel) ?

Combien ça coûte ?

4

Être parent P. 13-15

Être accompagné

Échanger

Lieux ressources

5

Et pour les plus grands ? P. 16-24

L'enfant scolarisé

Les Accueils de Loisirs

L'espace Ado's

6

Les infos utiles P. 25-29

Carte des services intercommunaux

2 S'informer sur les modes d'accueil

Le Relais Petite-Enfance : un guichet unique pour la petite enfance

Pour s'informer sur les solutions d'accueil et sur les aides financières, échanger sur les besoins spécifiques de sa famille, préinscrire son enfant, une seule démarche : prendre rendez-vous avec les professionnelles du Relais Petite-Enfance qui répondront à toutes vos questions.



Quand ?

Dès le 4^{ème} mois
de grossesse.

Comment ?

En prenant RDV avec le Relais Petite-Enfance (RPE)

rpe@reolaisensudgironde.fr

Pour Monségur et La Réole

06 26 25 94 48

Pour Auros et Saint-Pierre-d'Aurillac

06 89 37 85 64

en ligne sur :

monenfant.fr

<https://monenfant.fr/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>



Où ?

Relais Petite-Enfance sur le territoire

MONSÉGUR

Sur rendez-vous
Pôle Enfance
2 avenue Jean Paul Glanet,
33580 Monséguir
06 26 25 94 48

SAINTE-PIERRE-D'AURILLAC

Sur rendez-vous
Crèche
3 A rue des coopératives,
33490 Saint-Pierre-d'Aurillac
06 89 37 85 64

LA RÉOLE

Permanence le mardi de 15h30 à 17h30
Maison de la Petite-Enfance
8 chemin de Peyrefitte,
33190 La Réole
06 26 25 94 48

AUROS

Permanence le lundi de 15h30-17h30
Maison de la Petite-Enfance
3 route de Castets,
33124 Auros
06 89 37 85 64



Pour qui ?

Pour les jeunes enfants :

Le Relais organise des matinées d'éveil pour les enfants non scolarisés en présence de leur Assistant.e Maternel.le : les ateliers sont des moments privilégiés pour explorer, expérimenter, créer, s'exprimer et faire des rencontres.

Le RPE est un lieu de socialisation et de découvertes, un espace convivial de rencontres et d'échanges.

C'est l'occasion de s'initier à la musique, à la culture, à l'art, à l'éveil corporel, à la nature ...

Pour les professionnel.le.s et futur.e.s professionnel.le.s :

Le RPE vous informe et vous accompagne dans votre projet d'assistant.e maternel.le :

- Information sur le parcours de professionnalisation : demande d'agrément / droits et obligations des professionnel.le.s de la petite enfance
- Accompagnement dans la profession : convention collective, projet et charte d'accueil / contrat de travail, rémunération, droit à la formation ...
- Le RPE vous propose des temps d'information et d'échanges autour des pratiques professionnelles : conférences, soirées à thèmes, ateliers et animations, rencontres avec d'autres professionnels ...
- Mise à disposition d'une documentation spécifique, des espaces de jeux et de rencontres
- Accompagnement à l'inscription et la gestion de vos disponibilités sur le site monenfant.fr

Pour les parents et futurs parents :

- Présentation des différents modes d'accueil sur le territoire
- Identification de vos besoins
- Accompagnement en fonction de vos attentes, vos besoins, vos impératifs et de vos capacités financières
- Transmission des listes des assistant.e.s maternel.le.s du territoire et/ou préinscription en crèche
- Information sur les démarches, du début du contrat jusqu'à son terme : droits et aides dont vous pouvez bénéficier / devoirs de l'employeur, comment réaliser un contrat de travail ...
- Le RPE vous propose des temps d'information et d'échanges sur des thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité

3 Faire garder mon enfant

Quel mode d'accueil pour mon tout-petit ?

C'est la question que se posent tous les parents : comment trouver le mode d'accueil le mieux adapté à son enfant, à ses horaires, à sa situation, à son budget ? La CdC accompagne chaque famille pour trouver la meilleure réponse pour elle.

Individuel ou collectif, tous les jours ou de manière occasionnelle, la CdC propose plusieurs solutions d'accueil pour les moins de 3 ans

1 L'accueil individuel

Les assistant.e.s maternel.le.s

Seul.e.s ou à plusieurs, à leur domicile ou au sein d'une Maison d'Assistant.es Maternel.le.s (MAM), ils.elles sont agréé.e.s par le Département pour accueillir 1, 2, 3 ou 4 enfants. Ils.elles sont employé.e.s directement par les parents après avoir établi un contrat de travail précisant les modalités d'accueil et de rémunération de l'assistant.e maternel.le. En fonction de leurs revenus, les parents peuvent recevoir une aide financière de la CAF dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune

La garde à domicile^{Enfant}

L'enfant reste au domicile des parents sous la responsabilité d'une personne qui peut être soit employée directement par eux, soit salariée d'un organisme agréé par l'État. Certains organismes, déclarés ou agréés par l'État, sont prestataires. Ce sont ces organismes qui sont, à la place du parent, l'employeur de la personne qui garde l'enfant. Le parent, lui, est client de l'organisme et s'acquitte d'une facture.

Combien
ça coûte ?

Le salaire est librement négocié entre les parties, dans le respect de la Convention collective qui fixe une rémunération minimale. Au salaire du professionnel s'ajoutent une indemnité d'entretien et, éventuellement, le coût du repas. Cette tarification est la même pour les MAM.

Dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) proposée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), les parents peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière appelée le Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), dont le montant dépend des revenus, du nombre d'enfants et de l'âge de l'enfant accueilli. Un minimum de 15 % de la dépense reste à la charge des parents. Important : le CMG prend en charge 100 % des cotisations sociales. Le salaire versé pour la garde d'un enfant est partiellement déductible des impôts. Tous les foyers, y compris non imposables, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts.

Pour en savoir plus et évaluer le coût de l'emploi à l'aide d'un simulateur : caf.fr ou msa33.fr - monenfant.fr - pajemploi.fr - fepem.fr - particulier-employeur.fr - net-particulier.fr - syndicatpe.com



Pour les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à 4 ans révolus (5 ans pour les enfants en situation de handicap), il permet un accueil régulier ou occasionnel :

- L'accueil est régulier lorsque la présence de l'enfant est prévue et se répète à l'identique de semaine en semaine. Il peut être à temps complet (toute la journée tous les jours de la semaine) ou à temps partiel (sur certains jours ou demi-journées).
- L'accueil est occasionnel lorsque les enfants fréquentent l'établissement ponctuellement.

L'accueil d'urgence

Pour répondre au besoin exceptionnel d'une famille (modification soudaine de leur organisation qui n'a pas pu être anticipée), un accueil d'urgence peut être envisagé dans une de nos structures ou chez un.e assistant.e maternel.le selon les places disponibles.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Tous les établissements de la CdC peuvent accueillir des enfants en situation de handicap. Pour une prise en charge appropriée, les modalités de l'accueil sont étudiées au cas par cas, en fonction de chaque enfant.

Combien ça coûte ?

La participation financière de la famille est calculée selon les recommandations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) sur une base horaire établie en fonction du type d'accueil, du nombre d'enfants à charge, des ressources de la famille et de la fréquentation effective. Les ressources prises en compte pour le calcul du tarif de l'année en cours sont les ressources déclarées perçues durant l'année N-2.

La crèche bénéficie de subventions de la CNAF (prestation de service unique), de la MSA et du Département de la Gironde.



L'inscription

Vous souhaitez une place en crèche ?

Votre demande est traitée en plusieurs étapes

1 - LA PRÉINSCRIPTION

J'attends un enfant ou je suis à la recherche d'un mode d'accueil pour mon enfant déjà né : je suis reçu par un professionnel de la petite enfance via le Relais Petite-Enfance. Tous les modes d'accueil me sont présentés. Ma demande de place en crèche est enregistrée.

Si j'ai effectué ma demande de place avant la naissance de mon enfant, je dispose d'un mois, à compter de l'arrivée de mon enfant, pour adresser un acte de naissance au RPE afin de confirmer ma demande de préinscription.

Lorsque ma demande est complète, je reçois un récépissé de confirmation de préinscription. Dans le cas contraire, j'appelle le service du RPE.

2 - LA COMMISSION

Présidée par l'élu(e) chargée(e) de la Petite Enfance, la commission d'attribution des places rassemble toutes les directrices de structures, les responsables du RPE, le Directeur Général Adjoint en charge des services à la population, la coordinatrice « Petite-Enfance » et des élus de la commission « Petite-Enfance ». Les dossiers sont anonymes. Chaque demande est étudiée en fonction des places disponibles dans les crèches et selon des critères définis et une grille de pondération (voir p.9).

Dans les 15 jours ouvrés suivant la commission, je suis informé(e) par courrier de la décision de celle-ci. Si je n'ai pas obtenu de place, mon dossier reste en liste d'attente et sera traité dès que des places seront disponibles. Je peux recontacter le RPE pour envisager un autre mode d'accueil.

Quels critères pour l'attribution des places ?

De nombreux critères sont pris en compte dans l'étude de votre demande, et regroupés dans trois catégories :

- Le lieu d'habitation ou de travail
- La situation familiale
- L'organisation professionnelle

Quelle que soit ma situation, j'ai le droit à une place en crèche.

handicap
congé parental
en recherche d'emploi
parent au foyer
formation
etc ...

3 - LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Vous avez trouvé une autre solution de mode d'accueil et vous souhaitez clôturer votre dossier ? Merci de le notifier par écrit au RPE. Il pourra être rouvert sur simple demande.

Le renouvellement de ma demande : en début d'année civile, les animatrices du RPE me contactent afin de mettre à jour mon dossier.

Grille de pondération

LIEU D'HABITATION OU DE TRAVAIL	NOTES
Habitants de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde	20
Habitants de la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers	15
Un conjoint travaillant sur la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde	5
Le couple travaillant sur la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde	10

SITUATION FAMILIALE	NOTES
Nombre d'enfants (par enfant)	5
Famille monoparentale	20
Fratrie déjà inscrite en EAJE dans l'année scolaire en cours	20
Grossesse multiple, inscription fratrie	20
Enfant en situation de handicap, maladie chronique / Parent(s) en situation de handicap ou souffrant de maladie invalidante	30
Parents mineurs	30
Famille à accompagner : ne parle pas le français, illettrée, sans moyen de transport, au RSA	15
Famille ayant déjà subi un refus	10

ORGANISATION PROFESSIONNELLE	NOTES
Famille monoparentale travaille ou en formation	30
Les deux parents travaillent ou en formation	25
Famille monoparentale en recherche d'emploi	20
1 parent travaille + 1 parent au foyer ou en congé parental	10
1 parent travaille + 1 parent en recherche d'emploi	15
Les deux parents ne travaillent pas (accueil maximum 3 jours par semaine)	10
Demandes accompagnées par les services sociaux, PMI dans un objectif d'accompagnement et de soutien à la parentalité	20
Situations « d'urgence » signalées (rupture mode de garde, parent hospitalisé, nécessité de protection ...)	30
Famille déjà dans une de nos structures et qui demande une modification de son contrat	10

Les conditions d'accueil des enfants :

Où ?

Votre enfant est accueilli au sein d'un groupe du même âge ou en "petite famille" (groupe d'âges transversaux) selon le projet pédagogique de chaque établissement.

Plusieurs espaces sont dédiés à son accueil : pièce de vie, d'activités, dortoir, pièce de change, jardin, etc...

Par qui ?

Votre enfant est accueilli par une équipe pluridisciplinaire de professionnel.le.s de la petite enfance (infirmière puéricultrice / éducateurs de jeunes enfants / auxiliaires de puériculture / assistant de petite-enfance) placée sous la direction de l'établissement.

Le nombre et la qualification de ces professionnel.le.s sont réglementés. D'autres professionnels "ressources" interviennent aussi sur la crèche, notamment des médecins, psychologues et psychomotriciens.

Comment ?

UN RYTHME QUI DÉPEND DE CHAQUE ENFANT :

Les professionnel.le.s s'attachent à créer un environnement propice à la sécurité physique et affective de chacun en proposant un temps d'adaptation qui permet le tissage d'un lien sécurisant entre l'enfant, sa famille et les professionnel.le.s, des repères et une continuité dans les soins.

UN AMÉNAGEMENT ADAPTÉ DE L'ESPACE :

Le matériel, les univers ludiques, les activités variées favorisent la motricité libre de votre enfant, son expérimentation et ses apprentissages.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE PAR STRUCTURE :

Par une réflexion constante, chaque équipe s'attache à l'éveil, l'épanouissement et le bien-être de votre enfant. Elle s'engage à proposer un environnement facilitant la communication afin de répondre de façon individualisée et bienveillante à chaque enfant, de lui permettre d'exprimer ses émotions, d'acquérir le langage et d'enrichir son vocabulaire.

L'ACCÈS À LA CULTURE :

Le service Culture de la CdC, propose chaque année, un parcours d'Eveil Artistique et Culturel autour d'une thématique (musique, danse, arts plastiques...). La CdC renforce aussi le partenariat avec les médiathèques et les bibliothèques de proximité (lecture de contes, kamishibai...) et invite régulièrement des intervenants extérieurs pour des activités propices à la découverte sensorielle et motrice des tout-petits.

LA PARTICIPATION DES PARENTS :

Collectifs de parents, Conseils de parents, ateliers, cafés des parents, réunions thématiques, etc... les parents sont régulièrement invités à participer à la vie de la structure.

La Halte-Garderie Itinérante : au plus près des habitants

Un accueil pour les enfants ayant acquis la
marche et jusqu'à l'entrée à l'école.

Sur ces temps d'accueil en itinérance, deux professionnels de la petite enfance se déplacent et installent un espace adapté pour accompagner vos enfants sur des temps de jeux et d'ateliers pédagogiques.

De 8h45 à 12h15

Le lundi matin dans la salle des fêtes de Bassanne

Le mardi matin dans une salle du centre socio-
culturel de Caudrot.

Le vendredi matin dans la salle « petite-enfance »
de Gironde sur Dropt.

Pour l'enfant :

c'est un premier pas en douceur vers la collectivité.

Pour la famille :

c'est l'occasion de vivre sereinement les premières séparations,
ainsi que de prendre du temps pour soi.



Le Service d'Accueil Familial

C'est un mode d'accueil individuel avec des temps collectifs. Ainsi, sur le territoire, 3 assistantes maternelles agréées par le Département et employées par la CdC accueillent à leur domicile chacune 3 enfants.

Intégrées à l'équipe de la crèche de Saint-Pierre-d'Aurillac, elles participent régulièrement à des rencontres et à des activités au sein de la structure collective ou lors des étapes de la Halte-Garderie Itinérante.

L'infirmière puéricultrice et les éducatrices de jeunes enfants de la crèche de Saint-Pierre-d'Aurillac accompagnent les professionnels dans leur travail au quotidien en effectuant des visites régulières à leurs domiciles.

**Ces services font partie
intégrante de la crèche de
Saint-Pierre-d'Aurillac.**

4 crèches sur le territoire

AUROS

Crèche « A Petits Pas »

(20 places)

3 route de Castets
33124 Auros
05 56 65 25 93

multiaccueil.auros@reolaisensudgironde.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

LA RÉOLE

Crèche

(24 places)

8 chemin de Peyreffitte
33190 La Réole
05 56 61 21 31

multiaccueil.lareole@reolaisensudgironde.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

MONSÉGUR

Crèche « Les Frimousses »

(18 places)

2 bis avenue Jean Paul Glanet
33580 Monségur
05 56 61 02 68

multiaccueil.monsegur@reolaisensudgironde.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

SAINT-PIERRE-D'AURILLAC

Crèche « Les Mille-pattes »

(16 places)

3A rue des Coopératives
33490 Saint-Pierre-d'Aurillac
05 56 63 84 19

multiaccueil.stpierre@reolaisensudgironde.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

4 Être parent

Pas si facile !

Entre Parenthèse : Un espace dédié aux jeunes enfants et à leurs parents

Dans un local adapté et équipé de jeux et de jouets, l'enfant partagé avec ses pairs, découvre la vie en collectivité, se prépare à la séparation. Il se socialise et gagne en autonomie.

Inspiré des maisons vertes créées par Françoise Dolto dans les années 1980, le LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) est un espace de rencontres ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Pour les adultes, c'est un moment d'échanges, et de partage d'expériences en présence des deux accueillants, professionnels de la petite enfance, disponibles pour chacun.



Nous contacter :
laep.lareole@reolaisensudgironde.fr

A savoir :
**l'accueil est anonyme, sans
inscription et gratuit.**

TOUS LES MARDIS*

ALSH Monségur
9h30 à 12h00.

*hors vacances scolaires

TOUS LES MERCREDIS

« Espace de Vie Sociale La Réole » Solid'Avenir »
9h15 à 12h15

TOUS LES JEUDIS

Maison de la Petite Enfance La Réole
9h15 à 12h15

Un nouveau créneau sera ouvert prochainement.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

La P.M.I.

Protection Maternelle et Infantile

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

**gratuit et ouvert à
tous les habitants du
territoire**

Maisons des Solidarités

HORAIRES :

8H30-12H30 ET 13H30-17H15
(16H15 le vendredi)

HORAIRES D'ÉTÉ (juillet et août) :

9H-12H30 ET 13H30-17H15
(16H15 le vendredi)



MDS LA RÉOLE

12 chemin de Peyrefitte

33190 La Réole

05 56 71 09 10

mdsi-lareole@gironde.fr

MDS BAZAS

14 avenue de la République

33430 Bazas

05 56 25 11 62

mdsi-bazas@gironde.fr

MDS CADILLAC

21 route de Sauveterre

33410 Cadillac

05 57 98 12 00

mdsi-cadillac@gironde.fr

Les France services

L'accompagnement dans vos démarches administratives et numériques du quotidien

grâce à des contacts privilégiés avec nos partenaires :
CAF, MSA, M.D.S.I, Mission Locale, Maison de l'Habitat, Pôle Emploi, CLIC,
Info droits, CARSAT, CPAM, APEFEM, CAP SOLIDAIRE, D2C GIRONDE,
DGFiP, SIVU transport scolaire, SIPHEM, Région Nouvelle Aquitaine, etc.



Flashez pour connaître les différentes permanences de nos partenaires



**Pensez à prendre RDV
par téléphone ou en ligne :**
<http://rdv.reolaisensudgironde.fr/>

4 sites proches de chez vous

LA RÉOLE

81 Rue Armand Caduc - 33190 La Réole

05 56 71 71 55

contact@reolaisensudgironde.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

AUROS

1 Rue Castelnau d'Auros - 33 124 AUROS

franceservices@reolaisensudgironde.fr

06.09.61.55.88

Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h30

et 13h30 à 16h00

CAUDROT

Mairie, 15 place des Tilleuls -

33490 Caudrot

franceservices1@reolaisensudgironde.fr

06.23.30.03.93

Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h30

et 13h30 à 16h00

MONSEGUR

Hôtel de ville - 24 Place Robert Darniche - 33 580 MONSEGUR

franceservices1@reolaisensudgironde.fr

06.23.30.03.93

Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h30

et 13h30 à 16h00

1 service itinérant

Fourgon numérique de l'APEFEM : ouvert du lundi au vendredi
apefem-franceservices@orange.fr

5 Et pour les plus grands ?

L'enfant scolarisé

Inscrire mon enfant à l'école

Mon enfant fait sa 1ère rentrée en maternelle :
Vous devez procéder à sa pré-inscription auprès de votre commune de résidence

Mon enfant est déjà en école maternelle :
Son inscription au CP se fera automatiquement dans l'école primaire de votre secteur

Pour toute précision quant aux modalités d'inscription à l'école élémentaire, nous vous invitons à contacter votre Mairie qui vous informera sur les démarches à effectuer pour valider l'inscription de votre enfant.

Rapprochez-vous de votre Mairie pour connaître les accueils périscolaires du matin et du soir.

Le mercredi et les vacances scolaires

Pour répondre aux besoins d'accueil des enfants sur le temps périscolaire du mercredi et les temps extrascolaires, la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde a mis en place des structures adaptées accueillant les enfants scolarisés de 3 à 13 ans : les A.L.S.H. (Accueils de Loisirs Sans Hébergement).

Les A.L.S.H.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté de Communes a placé la vie des familles et des enfants du territoire au cœur de son projet. Dans ses Accueils de Loisirs, elle s'attache à offrir aux plus jeunes un environnement propice à leur épanouissement et, aux familles, la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale.



Les Accueils de Loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

L'inscription

Où ?

L'inscription de votre enfant dans un Accueil de Loisirs se fait en année scolaire (du 1er septembre au 31 août), uniquement sur les sites des ALSH, par mail ou par courrier.

Il est obligatoire de renouveler son inscription chaque année afin de mettre à jour les données.

Pour qui ?

L'INSCRIPTION AUX ALSH EST RÉSERVÉE AUX ENFANTS :

- résidant sur le territoire de la CdC du RSG,
- dont l'un des parents travaille ou possède un commerce / une entreprise sur ce même territoire,
- résidant sur le territoire de CdC voisines avec lesquelles une convention a été signée (Sud Gironde et Rurales de l'Entre-Deux-Mers),
- résidant en dehors de la CdC du RSG et en dehors des CdC voisines avec lesquelles une convention a été signée et selon des tarifs dits « hors territoire ».

Combien ça coûte ?

La participation aux activités des ALSH est soumise au paiement d'un droit d'accès, selon une politique tarifaire modulée en fonction des capacités contributives des familles (quotient familial) :

	Tarif «résident» ou «territoire conventionné»	Tarifs «Hors territoire»
Plancher journée	3 €	13 €
Plafond journée	13,5 €	23,5 €
Cotisation annuelle pour ALSH Ado	0,009 X QF	(0,009 X QF) + 10 €
Tarif journée	0,009 X QF	(0,009 X QF) + 10 €
Tarif demi-journée avec repas	(0,009 X QF) X 80%	((0,009 X QF) X 80%) + 10 €
Tarif demi-journée sans repas	(0,009 X QF) X 50%	((0,009 X QF) X 50%) + 10 €
Tarif sortie + séjours	(0,009 X QF) + majoration forfaitaire éventuelle en fonction du projet	((0,009 X QF) + majoration forfaitaire éventuelle en fonction du projet) + 10 €

Nos Valeurs :

RESPECT : Estime de soi / Tolérance / Citoyenneté / Laïcité

AUTONOMIE : Liberté d'agir et de penser

COOPÉRATION : Entraide / Partage / Écoute

Les A.L.S.H. sont des lieux éducatifs qui proposent des temps de loisirs culturels, sportifs et d'éducation à l'environnement, adaptés à l'âge et au rythme des enfants, sous la responsabilité d'équipes d'animateurs diplômés et expérimentés.

L'offre de service de ces structures est variée : séjours, mini-camps et stages thématiques, clubs Nature Gironde, sorties variées, Sport Vacances, etc.



Ces accueils reçoivent le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Départemental de la Gironde.



A La Réole, Monségur et Savignac, les structures sont gérées directement par la CdC, celle de Saint-Pierre-d'Aurillac est dirigée par l'Association Vacances Loisirs (AVL).



4 Accueils de Loisirs sur le territoire

LA RÉOLE

96 places le mercredi

80 places petites vacances scolaires

48 places vacances de décembre

108 places vacances de juillet

80 places vacances d'août

Les bureaux sont ouverts sur RDV :

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

8 Chemin de Peyrefitte - 33 190 La Réole

05.56.61.03.59 - 06.18.32.11.27

alsh.lareole@reolaisensudgironde.fr

Page Facebook : Alsh La Réole

ST PIERRE D'AURILLAC

72 places

Les bureaux sont ouverts :

Lundi de 14h à 18h, mardi de 14h à 16h,

Jeudi et vendredi de 9h à 12h

23 rue de la Mane - 33490 Saint Pierre d'Aurillac

05.56.76.13.17

espacepour tous.avl@orange.fr

MONSÉGUR

70 places

Les bureaux sont ouverts :

Mardi de 7h45 à 17h,

Mercredi de 7h30 à 18h30,

Jeudi de 7h45 à 17h,

Vendredi de 7h45 à 16h30.

Et pendant les vacances scolaires :

Tous les jours de 7h30 à 18h30

2 bis Avenue Jean-Paul Glanet - 33580 Monségur

05.56.61.03.93 - 06.03.30.26.92

alsh.monegur@reolaisensudgironde.fr

Page Facebook : Alsh Monségur

SAVIGNAC

72 places

Les bureaux sont ouverts :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 16h00

Mercredi de 7h30 à 18h30

14 Le Bourg - 33124 Savignac

05.56.65.46.77 - 06.72.96.81.65

alsh.savignac@reolaisensudgironde.fr

Page Facebook : Alsh Savignac

Les ADO'S

11-25 ans

Le Service ADO s'intervient dans des domaines variés tels que le loisir, l'information, l'éducation, la prévention, et propose des actions d'animation et d'accompagnement tout au long de l'année. En étroite collaboration avec les acteurs du territoire, ce service se veut proche des jeunes et tente de les accompagner dans tous les aspects de leur vie.



En leur donnant les moyens de développer leurs connaissances, de partager et de se responsabiliser, l'équipe éducative valorise l'apprentissage des attitudes sociales et favorise leur épanouissement.

Le but est aussi de les associer au maximum aux décisions qui sont prises pour eux : en favorisant leur participation, leurs propositions, les échanges, en validant leurs décisions et en valorisant leur liberté pour les amener à prendre conscience des priorités de la vie, des freins et de leurs capacités à avancer malgré tout. Tout cela pour devenir adulte !

Nos missions :

1- L'INFORMATION :

L'Espace Services Jeunesse
L'Info Jeunes

2- LES LOISIRS :

L'Espace ADO's
L'Anim'J

1 L'information

Espace Services Jeunesse

pour les 11 - 25 ans



espace
services
jeunesse

Responsabiliser

Valoriser

Accompagner

Les Communautés de Communes du Réolais en Sud-Gironde et Rurales de l'Entre-Deux-Mers et le lycée Jean Renou de La Réole s'associent pour proposer aux 11-25 ans une nouvelle offre de service autour des axes suivants :

Information

Orientation

Insertion

Prévention / éducation

Création / expérimentation

Pôle formation au service du développement social, culturel et économique du territoire

Mettre en action

Coopérer

Soutenir

Objectifs :

- Un seul lieu dédié à la jeunesse
- Lieu de rencontre, d'ateliers et d'échanges
- Travail en collaboration pour les partenaires
- Construction de projets avec les jeunes

Où ?

Annexe du lycée Jean Renou
Impasse Bellot des Minières
33190 La Réole

L'utilisation de l'espace

Quand ?

Sur RDV avec un professionnel : du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 17H30

En accès libre : du LUNDI au JEUDI de 11h30 à 17h30

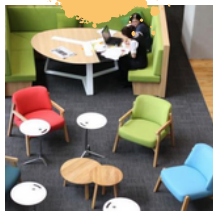
Par qui ?

Les permanences *

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Sud Gironde• Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Sud Gironde• Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire• Club UNESCO (cours de Français langue étrangère)	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Sud Gironde	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Sud Gironde• Club UNESCO (cours de Français langue étrangère)	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale Sud Gironde• Cap Solidaire - mobilité (1 fois par mois)
APRES-MIDI	<ul style="list-style-type: none">• Info Jeunes• Mission Locale Sud Gironde• Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire• ERIP (dispositif porté par la Mission Locale des Deux Rives)	<ul style="list-style-type: none">• Info Jeunes• Mission Locale Sud Gironde• Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire• Maison des Ados (1 semaine sur 2)	<ul style="list-style-type: none">• Info Jeunes• Espace Ado's	<ul style="list-style-type: none">• Info Jeunes• Mission Locale Sud Gironde• Point Info Vacances (1 semaine sur 2)	<ul style="list-style-type: none">• Info Jeunes• Mission Locale Sud Gironde

* Ces informations sont amenées à évoluer et de nouveaux acteurs peuvent venir s'intégrer au projet au fil du temps.

Comment ?

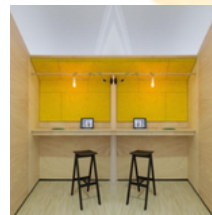


Un espace d'accueil pour se rencontrer, échanger, se détendre.

Des bureaux et salles partagés occupés par l'ensemble des acteurs présents sur le projet, pouvant être utilisés pour des formations et ateliers.



Un espace polyvalent modulable que les jeunes et partenaires pourront investir pour y travailler, se retrouver, tenir des réunions, organiser des ateliers, etc.



Une alcôve spécialement aménagée pour la consultation de documentation, tablettes ou ordinateurs en accès libre.

Info'Jeunes

Espace dédié à l'Information Jeunesse, l'Info'Jeunes a pour vocation d'accompagner les jeunes dans leurs projets, leurs démarches ou encore leurs questionnements. L'équipe est disponible pour les aider à chercher les réponses mais également pour faire le lien avec des interlocuteurs spécifiques.

Les champs d'action de l'Info'Jeunes sont : construire son parcours, se déplacer, se loger, travailler, prendre soins de soi, s'engager, voyager, se distraire, accès aux droits.

Des actions de prévention et de sensibilisation sont menées au sein des établissements scolaires pour être au plus proche des adolescents du territoire.

L'Info'Jeunes a obtenu la labellisation IJ et fait partie d'un réseau de professionnels. Les partenaires peuvent organiser des actions au sein de cet espace.

Enfin, l'Info'Jeunes coordonne les subventions attribuées par la CdC du Réolais en Sud Gironde dans le cadre de la formation au BAFA.



Impasse Bellot des Minières

33190 La Réole

06 15 25 65 46

infojeunes@reolaisensudgironde.fr

Mercredi, Jeudi & Vendredi de

13h30 à 17h30

Deuxième samedi du mois

L'accès est
gratuit et
anonyme

Retrouver l'Info Jeunes sur les réseaux

Suivre nos actualités sur Facebook, Instagram, Twitter ou Linked, retrouver nos vidéos sur Youtube, et rejoindre notre serveur Discord pour des offres de job, de stages, d'alternance...



2 Les loisirs

L'Espace Ado's (géré par la Cdc du Réolais en Sud Gironde)

C'est un espace dédié aux loisirs. Les jeunes y découvrent de nombreuses activités dans des domaines variés : sport, culture, art, musique, arts créatifs... L'Espace Ado's organise de nombreuses actions mais également des séjours spécifiques tout au long de l'année. Les jeunes sont force de proposition dans l'élaboration du programme, l'objectif étant qu'ils construisent eux-mêmes leurs vacances. Un planning est proposé à chaque période de vacances et les jeunes peuvent s'inscrire aux journées qui les intéressent.

Pour participer, il faudra au préalable avoir rempli le dossier d'inscription.



Espace Ado's Réolais Sud Gironde



adosreolaisensudgironde

L'Anim'J (géré par l'Association Vacances Loisirs et accompagné par la Cdc)

Anim'J est l'accueil Ados de l'Association Vacances Loisirs installée à Saint-Pierre-d'Aurillac. Anim'J propose des activités et sorties la première semaine des petites vacances scolaires ainsi que le premier mois d'été. Les jeunes peuvent participer à des stages, des séjours, des sorties... Dès l'entrée en sixième, le jeune peut s'inscrire et ainsi bénéficier des propositions. Un dossier d'inscription doit être rempli et des réservations sont à faire pour valider la participation du jeune aux activités.

Des ateliers pour les parents d'adolescents sont également proposés.



AVL Espace Pour Tous



AnimJ



06 32 93 07 11

espaceados@reolaisensudgironde.fr

Mercredis et vacances scolaires



A.V.L.

23, Rue de la Mane

33490 St-Pierre-d'Aurillac

05 56 76 13 17

espacepourtous.avl@orange.fr

6 Infos utiles

Les services de la Communauté de Communes

Sport

sport@reolaisensudgironde.fr

Consultez les programmations de CAP33 et Sports Vacances ainsi que l'annuaire des associations sportives du territoire sur le site : www.reolaisensudgironde.fr



Sport en Réolais en Sud Gironde



Culture

culture@reolaisensudgironde.fr

Consultez l'annuaire des associations culturelles du territoire, la programmation culturelle et les informations sur l'école de musique intercommunale sur le site : www.reolaisensudgironde.fr



Culture en Réolais en Sud Gironde



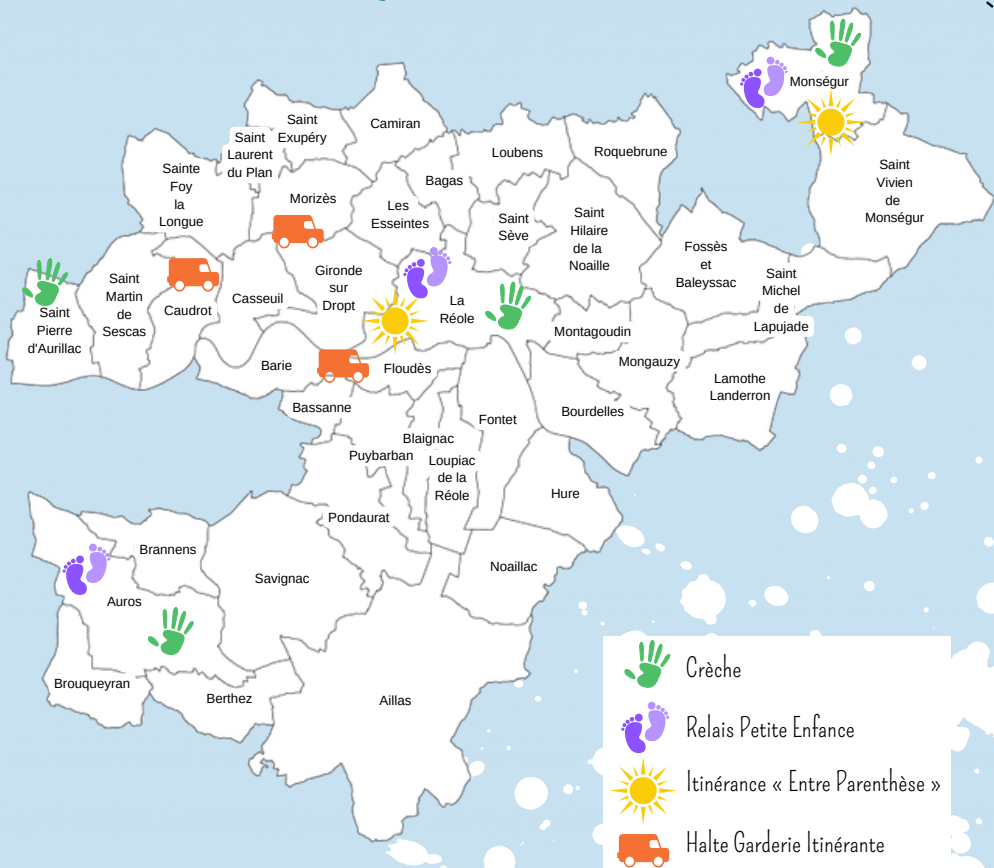
Médiathèques

lecture.publique@reolaisensudgironde.fr - 05 56 71 92 98

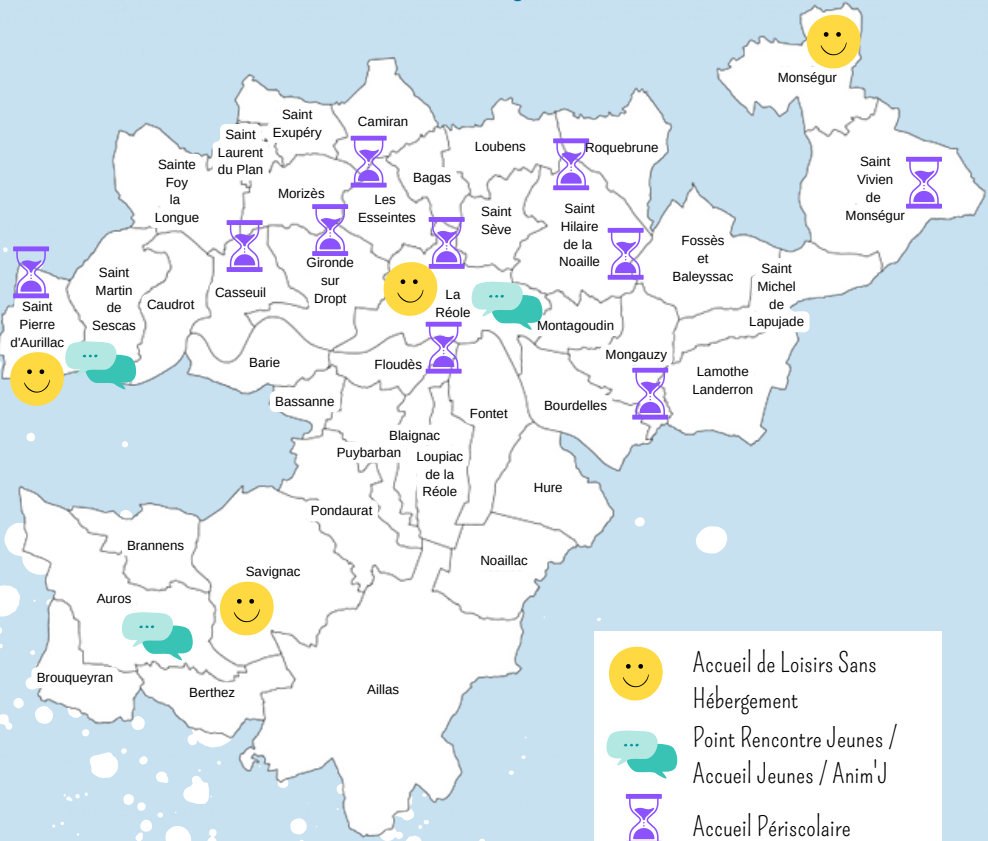
Consultez les informations sur les 14 médiathèques et bibliothèques du territoire sur le site : www.reolaisensudgironde.fr

Carte des services intercommunaux :

Petite-Enfance



Enfance et Jeunesse



-  Accueil de Loisirs Sans Hébergement
-  Point Rencontre Jeunes / Accueil Jeunes / Anim'U
-  Accueil Péricolaire

Les partenaires

CAF / monenfant.fr

caf.fr - 3230

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-gironde>

Recherche d'un mode d'accueil, calcul du coût d'un.e assistant.e maternel.le ou d'une place en crèche... Le site de la Caisse d'Allocations Familiales accompagne les parents jour après jour.



Consulter la page Facebook de la CAF de la Gironde :



MSA

msa33.fr - 05 56 01 83 83

La Mutualité Sociale Agricole gère l'ensemble de la protection sociale de la profession agricole (exploitants, employeurs, salariés, retraités... ainsi que leurs familles).

gironde.fr

Un clic sur la rubrique Enfance et Famille pour accéder à des informations sur les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), mais aussi les modes d'accueil en Gironde, l'adoption ou l'Aide sociale à l'enfance.

CMP

Centre Médico-Psychologique de La Réole
05 56 71 20 05

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
CCAS de La Réole - 05 54 61 10 11
CCAS de Saint-Pierre-d'Aurillac - 05 56 63 30 27
CCAS d'Aillas - 05 56 65 31 72

impots.gouv.fr

Sur ce site, chaque contribuable dispose d'un espace particulier en ligne depuis lequel il peut effectuer l'essentiel de ses démarches fiscales courantes, sans avoir à se déplacer.

fepem.fr

La Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile. On y trouve des informations sur l'emploi d'un.e garde à domicile ou d'une assistante maternelle.

syndicatpe.fr

Droit du travail, minimum salariaux, convention collective... Le site du Syndicat des Particuliers Employeurs aide à devenir employeur.

pajemploi.urssaf.fr

Ce site est une offre de service du réseau des Urssaf destinée à simplifier les formalités administratives pour les parents employeurs qui font garder leurs enfants par une assistante maternelle agréée ou une garde d'enfant à domicile

service-public.fr

Le site officiel de l'administration française recense des informations utiles pour connaître ses droits et réaliser ses démarches.

servicesalapersonne.gouv.fr

Un site gouvernemental pour tout savoir sur les services à la personne : activités proposées, avantages fiscaux et sociaux pour les particuliers, organismes agréés...

Numéros d'urgence

Police ou Gendarmerie

17

Appel d'urgence pour sourds et malentendants

114 par SMS

Appel d'urgence européen

112

SAMU

15

Pompiers

18

Allô Enfance en danger

119

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

Hôpital des Enfants

05 56 79 56 79

Urgences pédiatriques CHU de Bordeaux

05 56 79 59 72

Enfants disparus

116 000

Violences Femmes Info

pour les femmes victimes de violences, leur entourage, les témoins

3919

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RÉOLAIS EN SUD-GIRONDE

81 rue Armand Caduc
33190 La Réole
05 56 71 71 55

contact@reolaisensudgironde.fr



AVEC NOS PARTENAIRES :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Le Département de la Gironde

La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde

La Mutualité Sociale Agricole



santé
famille
retraite
services